

Charte d'engagement

« Séné pouce »



Face à l'absence de transports en commun sur certaines parties du territoire sinagot, la commune de Séné souhaite accompagner des initiatives citoyennes favorisant les déplacements alternatifs.

Pour ce faire, elle propose de mettre en place un système de « stop solidaire », Séné pouce, permettant la mise en relation de conducteurs et de piétons sinagots.

L'objectif est de créer un dispositif technique facilitant les déplacements sécurisés sur le territoire de notre commune, tout en jouant la complémentarité avec le réseau des transports en commun existant.

Le dispositif proposé cherchera donc à ramener les usagers vers le réseau de bus, par la mise en place de plusieurs « lignes » de stop maillant notre territoire.

I - INSCRIPTION :

1. L'inscription au réseau est ouverte aux piétons et/ou aux conducteurs.
2. Le dispositif repose sur la base du volontariat et de la responsabilité des conducteurs comme des piétons.
3. Il est gratuit.
4. L'inscription au réseau se fait auprès du service Accueil Citoyenneté de la mairie de Séné :
 - a. Tous Les adhérents doivent présenter une pièce d'identité ;
 - b. Les adhérents conducteurs doivent présenter leur permis de conduire (qui vaut pièce d'identité) ainsi que les papiers en règle du ou des véhicules (carte grise, assurances etc...).
5. L'adhésion se traduit par la remise d'une carte de membre, d'un autocollant à coller sur le pare-brise de la voiture du conducteur.
6. Si des parents acceptent que des mineurs participent au dispositif proposé, ils doivent compléter l'autorisation parentale jointe à la présente. L'utilisation du dispositif reste en effet sous la responsabilité totale et entière des parents.
7. Les participants certifient l'exactitude et la véracité des informations transmises. Ils s'engagent à déclarer toute modification auprès du service. Une réactualisation des informations est demandée chaque année par le service.
8. Une déclaration du fichier constitué sera effectuée auprès de la CNIL, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004. Dans ce cadre, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
9. La mise à jour des données devra être effectuée tous les ans.
10. Les participants doivent obligatoirement signer cette charte.

II - FONCTIONNEMENT :

11. Les piétons sont invités à se rendre aux arrêts identifiés de Séné Pouce. Piétons et automobilistes doivent absolument veiller à la sécurité de l'arrêt et à ne pas gêner la circulation.
12. Piétons et conducteurs restent toujours libres d'accepter ou non le transport Séné Pouce.
13. Séné Pouce étant un dispositif gratuit, il ne doit pas y avoir d'échange d'argent entre les participants.
14. Conducteurs et piétons s'engagent à respecter le Code de la route et avoir un comportement décent, respectueux et responsable.
15. Tout manquement aux engagements de cette charte doit être signalé à l'Accueil de la Mairie.
16. La collectivité ne peut être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects liés à ce transport. Il appartient à chaque particulier participant au dispositif de vérifier les garanties dont ils bénéficient pour leurs véhicules (les personnes transportées à titre gratuit sont souvent garanties en responsabilité civile du conducteur par le biais du contrat auto).

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____,

Domicilié(e) à _____,

Téléphone : _____ adresse courriel : _____

Certifie avoir pris connaissance et approuvé la charte « Séné Pouce », telle que présentée au verso.

J'accepte que mon adresse courriel soit utilisée pour l'envoi d'informations municipales.

Séné, le _____

Signature :

A remplir par l'administration (copie)

Permis de conduire



Carte d'identité



Carte grise



Carte d'identité des parents

Assurance



des mineurs utilisant le dispositif



Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____, sis(e)

Accepte que mon enfant (nom, prénom) _____, utilise le dispositif Séné pouce, dans les conditions prévues par la présente Charte.

Séné, le _____

Signature :